

Adhérez au Comité Belgo-Luxembourgeois  
pour soutenir et populariser l'action du

# TRIBUNAL RUSSELL II

SOUTENIR L'ACTION DU TRIBUNAL RUSSELL II

c'est donner son appui aux forces  
d'opposition qui luttent au Brésil,  
au Chili et dans toute l'Amérique  
latine.

POPULARISER L'ACTION DU TRIBUNAL RUSSELL II

c'est lui donner sa légitimité

ADHERER AU COMITE DE SOUTIEN

c'est apporter votre contribution  
financière pour permettre au Tri-  
bunal de siéger en toute indépen-  
dance.



Adressez votre contribution financière  
au ccp No 000.1024103 de Melle J.de Cumont  
à Bruxelles avec la mention "Soutien au  
TRIBUNAL RUSSELL II".

Adhérez au Comité Belgo-Luxembourgeois  
pour soutenir et populariser l'action du

# TRIBUNAL RUSSELL II

SOUTENIR L'ACTION DU TRIBUNAL RUSSELL II

c'est donner son appui aux forces  
d'opposition qui luttent au Brésil,  
au Chili et dans toute l'Amérique  
latine.

POPULARISER L'ACTION DU TRIBUNAL RUSSELL II

c'est lui donner sa légitimité

ADHERER AU COMITE DE SOUTIEN

c'est apporter votre contribution  
financière pour permettre au Tri-  
bunal de siéger en toute indépen-  
dance.



Adressez votre contribution financière  
au ccp No 000.1024103 de Melle J.de Cumont  
à Bruxelles avec la mention "Soutien au  
TRIBUNAL RUSSELL II".